

Pierre Maheu

Vachon

Contrat de Mariage
entre
Pierre Maheu dit de
Hasard et Jeanne
Drouin

8 sept. 1659

Pardevant Nous Paul Vachon nottaire en la Sei-
gneurie et Juridiction de Beauport et Tesmoinge
sous signes Fut present en sa personne Robert Drouin
Me Briquetier habitant demourant en la Caste de Beau-
port faisant au nom et comme stipulant en cette partie
pour Jeanne Drouin sa fille et defunte Anne Cloutier
ses pere et mere de la paroisse de Quebec la dite fille
a ce presente et de son Consentement dune part Et
Pierre Maheu dit de Hasard fils de Jean Maheu et de
Michelle Chouin de la paroisse de St Jean de Montagne
au pais du perche pour luy & en son nom dautre part
Lesquelles parties de leur bon grez et volonte Reco-
gneurent et confesserent avoir faict les traictés et
promesse de mariage qui ensuivent Cest a sçavoir que
le dit Drouin promet de donner et bailler sa dite
fille par nom et loy de mariage au dit Pierre Maheu
quy la promet prendre a sa femme et espouse Comme
aussy la dite fille le promet prendre pour son mary
et espoux et le dit mariage faire et solenniser en
face deglise Chretienne Catholique Apostolique et Ro-
maine le plus tost que faire ce pourra et quil sera
adviser et deliberé entre eux et leurs parens et amis

Transcription de la première page du
contrat de mariage fait au Canada de
Pierre Maheu et de Jeanne Drouin.

Source : document fournit par
Réjeanne Bourassa